








◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du mercredi 16 juillet 2025

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

-  Monsieur Abdallah BENBETKA, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier
-  Monsieur Ludovic Lecomte, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier
-  Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la concertation de proximité
-  Monsieur Gabriel HOLARD-SAUVY, chef de service Vie de quartier
-  Madame Clara CHADUFAUX, chargée de démocratie locale
-  La séance s'est déroulée en présence de 2 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. Balade urbaine autour du chemin Saint-Martin
2. Bilan du conseil du quartier depuis 2021

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

CONSEIL DE QUARTIER

Balade urbaine
autour du chemin
Saint-Martin

Diagnostic des usages et
problématiques rencontrés.

Le service Voirie-
Environnement sera consulté
pour étudier les
aménagement possibles.

Bilan du conseil
du quartier
depuis 2021

Peu d'habitants sont
présents en conseil.

Des réunions inter-quartiers
pourront être proposées à
partir de 2026 pour relancer
le conseil.



Il s'agissait de la dernière séance du conseil de quartier, avant les élections municipales prévues en mars 2026.



URBANISME

1. Balade urbaine autour du chemin Saint-Martin

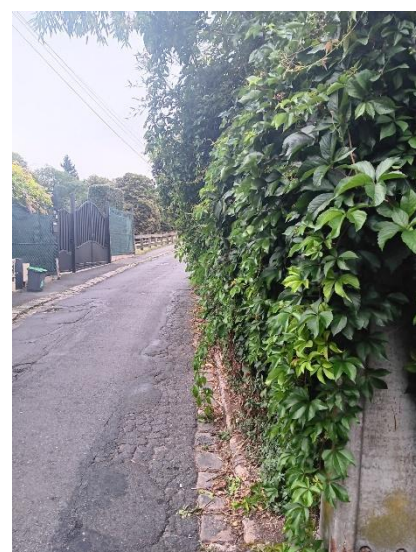
Lors de la balade urbaine, allant du croisement de la rue Houdon et de la voie Van Loo jusqu'au croisement du chemin Saint-Martin et de la rue Edouard Til, des échanges ont lieu concernant les usages et les problématiques rencontrées.



Mme CHADUFAUX indique que la rue ne peut pas être mise en sens unique puisque l'orientation des entrées de garage peut exiger d'arriver en montée ou en descente en fonction des maisons.

Concernant la dangerosité d'emprunter à pieds la partie du chemin Saint-Martin se situant entre la voie Isabey et la rue Edouard Til, elle rappelle que les piétons doivent utiliser la voie Falguière, voie sécurisée et réservée.

Les élus répondent aux différentes suggestions. Ils signalent qu'un rappel sera fait auprès des propriétaires dont les haies ou les grillages sont gênants par manque d'entretien.





Le service Voirie-Environnement sera consulté pour l'installation d'une barrière en bas de la voie Isabey pour inciter ceux qui l'utilisent à ralentir au moment d'arriver sur le chemin Saint-Martin.

Il sera également sollicité sur les possibilités d'aménagement du trottoir du chemin Saint-Martin afin d'empêcher les voitures de s'y garer.



BILAN DU CONSEIL DE QUARTIER

2. Bilan du conseil de quartier depuis 2021

Un bilan succinct du conseil de quartier est présenté, depuis sa reprise en 2021.

• **Affluence**

En 2022, il y a eu quatre conseils de quartiers, avec une présence de trois à huit habitants.


En 2023 et 2024, les conseils ont été annulés à cause d'une affluence ne permettant pas de tenir le conseil (un habitant).

En 2025, il y a eu deux conseils, dont celui-ci, avec six habitants présents au mois de janvier.

• **Thématiques principales**


Les principales thématiques qui ont été abordées en conseil sont : la redynamisation du conseil ; la végétalisation ; la tranquillité publique.

• **Perspectives**

 Mme BAHRI évoque les retours de l'observatoire des conseils de quartier, et notamment la possibilité d'organiser des réunions inter-quartiers l'année prochaine, en impliquant en priorité les quartiers du Clos Langlois et de la Commune de Paris, dans l'objectif de les redynamiser.


Clos-Langlois Conseil de Quartier



 M. BENBETKA mentionne que le quartier du Clos Langlois est un quartier très hétérogène, dont les améliorations sont souvent tributaires des bailleurs ou propriétaires. Cependant, de beaux terrains municipaux y sont présents comme le parc du Coteau ou celui des Blondeaux.

Il rappelle également la difficulté de créer et faire avancer des projets lorsqu'il y a une faible participation au conseil de quartier, qui empêche de réaliser des concertations.

ANNONCE DE VOTRE ELUE DELEGUÉE À LA CONCERTATION DE PROXIMITÉ

 Madame BAHRI explique le travail effectué dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier afin de rendre ces instances de démocratie locale plus participative et inclusive. Ainsi, des infographies de projet seront mises en ligne sur le site de la Ville pour permettre le suivi des projets en cours et à venir de chaque quartier concerné.

Les services travaillent actuellement à la mise en œuvre d'un certain nombre de propositions.

Par ailleurs, elle précise que, compte tenu de la période de réserve pré-électorale, **cette séance constituait le dernier conseil de quartier** avant les élections municipales prévues en mars 2026.

Clos-Langlois Conseil de Quartier



REMARQUES DES HABITANT·ES

Suite aux concertations menées dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier, et afin de rendre les comptes-rendus plus participatifs, les habitant-es disposent d'un délai d'un mois après leur publication sur le site de la Ville pour émettre leurs remarques (500 signes maximum, soit environ 80 mots).

Aucune contribution n'a été apportée pour ce compte-rendu.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit seront ajoutées lors de mails d'informations réguliers, ainsi qu'en ligne sur le site internet de la ville à la rubrique « conseil de quartier », durant la période de réserve pré-électorale.



Note : Au regard des obligations liées à la période de réserve pré-électorale, l'envoi de mails d'informations réguliers ne pourra finalement pas être mis en œuvre. En effet, la création d'un nouveau support, durant la période de réserve, génère des risques juridiques après une analyse approfondie.

N'hésitez pas à vous informer via la revue mensuelle, la newsletter ou les autres supports d'information de la ville.

Le service vie de quartier reste également disponible par mail : viedequartier@mairie-vitry94.fr